

**Complémentaires santé remboursant les consultations diététiques
(liste non exhaustive et à titre indicatif)**

Action Familiale de Prévoyance Sociale ou Association Santé et Action Familiale	04 89 88 36 36	Selon la garantie choisie
ADREA	04 78 14 56 80	OUI si option souscrite
AG2R - La Mondiale	09 74 50 12 34	Selon le contrat choisi
AGF Allianz Service Clients Santé	09 78 97 80 78	oui selon souscription du contrat maximum 120 €/an
AGPM GESTION Association Générale de Prévoyance Militaire	32 22	3 séances remboursées/an entre 20 et 30 € la séance selon les formules
Alptis Assurances	04 72 36 16 16	Offre gamme Divinéa, Claréa et Sublima - remboursement de consultations de nutritionniste à hauteur de 25 € par séance dans la limite de 5 séances par an et par bénéficiaire
Apicil	04 72 27 72 72	Selon le contrat choisi
APREVA	3111	Selon le contrat choisi (aprev'activ)
April Santé Prévoyance Pack global	04 72 36 74 44	jusqu'à 400 € /an
Arpège Prévoyance Réunica	03 90 22 84 90	Contrat individuel « Muta Santé » pour enfants de moins de 12 ans et Contrat collectif : le pack médecine douce avec diététique dans certains contrats
Aviva Assurances	01 43 71 76 19	Pack « bien être » (de 50 à 200 €)
BNP Paris Cardif	09 69 32 60 89	Selon le contrat
Caisse de Prévoyance Mulhousienne	03 89 45 44 14	3 consultations/ an, plafonnées de 15 à 25 € selon le contrat
Crédit Mutuel: Réflexe Prévention Santé	01 55 31 70 70	Mutuelle santé : 2 consultations 40 €/an ou Contrat Réflexe Prévention : Santé 6 consultations 40 € Mutuelle santé : 2 consultations 40 €/an
Fédération Française des Assurés	Pas de téléphone	Jusqu'à 4 consultations/an, maxi 25 €/an : pour les contrats débutés au 01/04/2010
Fédération Nationale Groupama	0 800 034 033	Si Contrat « Santé Active » : maxi 35 €/an/personne - prestation intégrée dans les nouveaux contrats collectifs standards de Groupama
GMF Assurances	09 70 80 98 09	Suivant le niveau de garantie des assurés
Groupama	09 69 36 52 00	Si Contrat «Santé Active»: maxi 35 €/an/personne - prestation intégrée dans les nouveaux contrats collectifs standards de Groupama
Groupe Malakoff Mederic	01 56 03 36 23	Forfait annuel (10 à 20 €/séance, jusqu'à 5 séances/an) et en complément des prestations de l'Assurance Maladie (protocole incluant les consultations)
Groupe Mutualiste RATP	09 69 39 11 70	Remboursement du bilan diététique uniquement
Harmonie Mutualité		Selon la garantie souscrite, peut atteindre 100 €/an
Intérieure (MGPAT)	05 61 62 08 83	Selon le contrat
MAAF Assurances	30 15	En fonction de la garantie et selon les limites
MACSF Délégation Paris Sèvres	01 73 60 00 08	Pour obésité des enfants: environ 30 €/an
MGEN Filia (en partenariat avec la MAIF)	0 820 216 216	Consultation diététique Offre efficience Santé Evolution (dans la limite de 75 €/personne et année civile) - Offre Santé Extension (dans la limite de 150 €/personne et année civile)
Miltis	04 72 36 16 16	Offre gamme Luménis - remboursement de consultations de nutritionniste à hauteur de 25 € par séance dans la limite de 5 séances par an et par bénéficiaire

MIP Mutuelle de l'Industrie du Pétrole	01 55 80 49 00	Selon le contrat
MNH	09 69 32 45 00	Offre bilan diététique dans la limite de 40 € sur simple présentation de l'original de la facture acquittée (adhérent plus de 55 ans bénéficiant d'un contrat individuel)
MSA des Portes de Bretagne (Mutualité Sociale Agricole)	02 97 46 52 73	Diabète gestationnel et obésité importante sur prescription médicale. Commission pour les personnes à la CMU
Mutuelle Complémentaire d'Alsace	03 89 20 80 00	Remboursement des consultations diététiques pour les enfants selon le contrat
Mutuelle Familiale de la Corse	04 95 59 21 40	Selon contrat : 2 consultations à 25 € jusqu'à 6 consultations à 30 €
Mutuelle Familiale Ile de France	09 71 10 15 15	Selon forfaits (200 à 450 €)
Mutuelle Générale	30 35	Selon le contrat
Mutuelle Générale de la Corse	04 95 22 58 00	Actes de soins non conventionnels jusqu'à 15 à 40 €/acte
Mutuelle Générale des Cheminots	01 40 78 06 91	3 consultations/an
Mutuelle Nationale Militaire Service accompagnement social	09 70 80 96 87	Remboursement 3 consultations/an et par personne sur le contrat (diététicien enregistré Adeli seulement)
Mutuelle Nationale Territoriale	09 72 72 02 02	forfait de 60 €/année civile sur certaines garanties
Mutuelle Prévoyance Interprofessionnelle	01 42 36 51 16	Selon le contrat
Mutuelle VIASANTE UDSMA	01 53 02 17 70	Selon le contrat
Opéga (Organisme Prévoyance Etude Gestion Assurance)	01 42 74 26 66	Selon le contrat
Pacifica Mutuelle pour Crédit Agricole et Crédit Lyonnais	08 00 05 06 17	Selon la formule choisie
Prévifrance Mutualité	08 00 09 08 00	Selon le contrat
SMEREP	01 56 54 36 34	Pas de remboursement (sauf si remboursée par la Sécurité Sociale)
SMIP	08 11 36 79 79	Remboursement sur certains contrats
Swiss Life	01 43 72 11 03	Formule n°2 option diététique: plafond 100 €/an/personne
UNEO Marine militaire	09 70 80 97 09	Garantie naturelle 3 fois 30 €/an, Garantie essentielle 20 €/an, Garantie optimale 3 fois 30 €/an

(Source : AFDN)